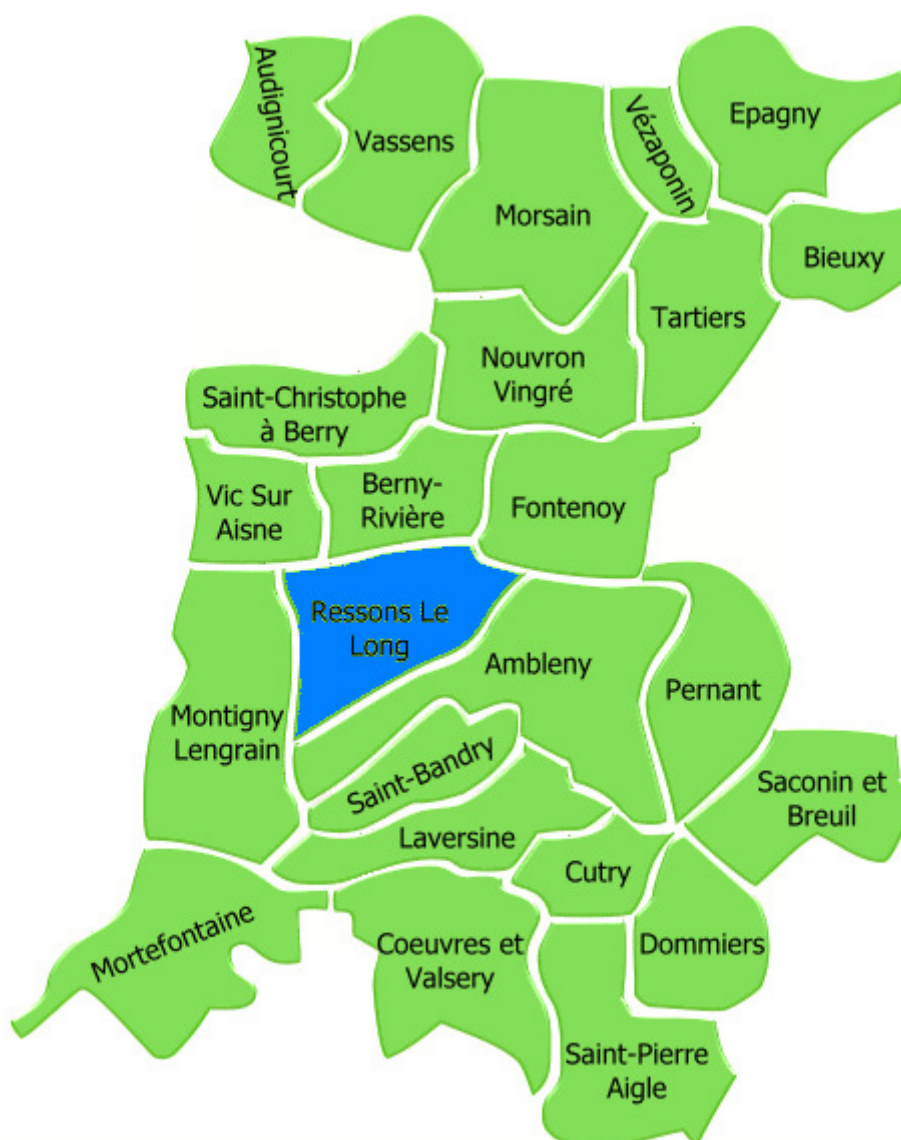




## *Pôle pédagogique des écoles regroupées de Ressons le Long*

### PROJET EDUCATIF TERRITORIAL



## Table des matières

### Présentation générale

I. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :	4
II. LES SITUATIONS PEDAGOGIQUES QUE NOUS DEVELOPPERONS :	4
III. LE CONTEXTE :	4
A. Les Temps d'Activités Périscolaires dans la réforme :	4
B. Les locaux.....	4
C. Le public.....	4
D. L'organisation des T.A.P.....	5
1. Dans la journée d'école :	5
2. Sur l'ensemble du territoire :	5
E. Des accueils habilités.....	5
IV. UN PARTENARIAT AVEC LES EQUIPES D'ENSEIGNANTS :	6
V. LE PRINCIPE DU PARCOURS DE DECOUVERTE :	6
VI. ORGANISATION DE CHAQUE PARCOURS :	6
VII. UN ESPACE.....	6
- Un espace détente pourra être mis en place sur certains sites scolaires.....	6
VIII. LE CARNET DE ROUTE DES PARCOURS :	6
IX. LES THEMATIQUES DES PARCOURS :	7
X. LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :	7
XI. ROLE ET ATTITUDE DE L'ANIMATEUR :	7
XII. DEROULEMENT TYPE D'UNE SEANCE DE « TAP » :	8
XIII. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :	8
XIV. LA PREPARATION ET L'EVALUATION :	10
XV. LA FORMATION DU PERSONNEL :	11
XVI. EXEMPLES DE PARCOURS :	11



# Présentation générale

**Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :** *Commune de RESSONS LE LONG*

Date de présentation du projet :

Nom du correspondant : *NICOLES REBEROT*

Fonction : *MAIRE DE RESSONS LE LONG*

Adresse : *2, RUE DE L'ÉGLISE 02290 RESSONS LE LONG*

Téléphone : *03 23 74 21 12*

Adresse électronique : *enfance.ressonslelong@orange.fr*

## Périmètre et public du PEDT :

Le territoire concerné par le PEDT est constitué par le territoire de la commune de Ressons le Long.

Bien que notre territoire ne se situe pas en zone prioritaire, les statistiques connues relatives aux taux de retard des cycles 2 et 3 ne sont pas satisfaisants :

Niveau	Taux du RPI	Taux départementaux	Taux nationaux
CP	0%	2.8%	1.1%
CE1	12%	9.1%	4.3%
CE2	0%	10.4%	8.3%
CM1	27%	13.5%	9.9%
CM2	25%	14.9%	11.4%

Il est à noter que ces taux portent sur des effectifs restreints, sur l'ensemble des élèves du RPI sur l'année scolaire 2014/2015 et ne tiennent pas compte de la commune de résidence des élèves. Il est souvent fait la liaison entre les classes multi niveaux et le faible taux de réussite scolaire. Or, il s'agit d'un raccourci qui n'est pas justifié comme en témoignent les cartes en annexe 3 : l'académie de Rennes présente des taux similaires en matière de multi-niveaux, mais présente des taux de retard bien plus faible. L'un des enjeux est ainsi de permettre une meilleure réussite scolaire en créant un cadre favorable aux apprentissages.

En outre, bon nombre de familles d'accueil sont présentes sur notre territoire avec la scolarisation d'enfants relevant de situations délicates.

## Structure de pilotage :

Un comité de pilotage sera mis en place. Ce COPIL sera formé d'élus, d'enseignants, du coordonateur, d'agents des partenaires institutionnels ainsi que de parents d'élèves.



## I. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Respecter les rythmes de l'enfant en se référant aux préconisations faites par les chronos biologistes.
- Appréhender l'enfant et le jeune dans une approche globale
- Prendre en compte les différents acteurs éducatifs, en particulier les enseignants et les parents.
- Etre complémentaire avec les projets d'écoles
- Favoriser une ouverture sur le monde
- Favoriser la découverte, l'initiation, l'éveil...
- Valoriser le « laisser jouer », « faire jouer », « jouer avec ».
- Favoriser l'accès de tous les enfants aux Temps d'Activités Périscolaires.

## II. LES SITUATIONS PEDAGOGIQUES QUE NOUS DEVELOPPERONS :

Permettre à l'enfant de vivre les situations suivantes :

- Je pratique une activité : Arts et Expressions / Activités Physique Sportive et de Pleine Nature / Sciences et Médias.
- Je rencontre, je m'informe : Personnes Ressources / Expositions / Médias.
- Je joue : jeux de société, jeux traditionnels
- Je donne mon avis : concertations, débats

## III. LE CONTEXTE :

### A. Les Temps d'Activités Périscolaires dans la réforme :

« Les activités périscolaires, qui sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. En faisant du mercredi matin un temps scolaire et en allégeant les journées, la nouvelle organisation du temps scolaire fait en effet apparaître de nouvelles plages horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi, d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires (soit l'équivalent des heures d'enseignement reportées le mercredi matin), dévolues aux activités périscolaires.

L'enjeu est donc de redéployer sur ces plages horaires les activités actuellement prévues le mercredi matin et, dans la mesure du possible, d'enrichir l'éventail des activités proposées aux élèves. »

Extrait du Guide pratique édité par le ministère de l'éducation nationale.

### B. Les locaux

Des locaux mis à disposition par la municipalité : les locaux municipaux sont mobilisés afin de limiter le plus possible l'utilisation de salles de classe pour les Temps d'Activités Périscolaires. Pour les locaux utilisés par les écoles, une charte de partage des locaux est réalisée.

### C. Le public

- 70 élèves environ
- Les enfants ont entre 3 et 12 ans

	09/2015	09/2016	09/2017
Niveau maternelle (<3 ans) :	-	-	-
Niveau maternelle (>3 ans) :	16	17	16
Niveau élémentaire :	54	53	51



## D. L'organisation des T.A.P.

### 1. Dans la journée d'école :

Les Temps d'Activités Périscolaires ont lieu 4 jours en fin d'après-midi, après les temps d'enseignements pour chaque classe. Ces activités ont une durée de 50 minutes pour les cycles 1 (majorée de 10 minutes le lundi pour une complémentarité avec les APC) et 1 heure pour les cycles 2 et 3, majorée de 5 minutes de prise en charge des groupes d'enfants. Pour des activités particulières avec une coordination scolaire/périscolaire, ces durées peuvent être modulées (se reporter à l'annexe au planning d'organisation des TAP décliné dans le PEDT). Cela signifie qu'une activité pourra être réalisée une après-midi complète avec récupération des heures scolaires la semaine précédente par exemple.

#### Organisation de la journée type à l'école élémentaire

ELEMENTAIRE										
7h	8h45		12h	13h30	14h30		16h30	17h	18h	19h
accueil	enseignement		pause méridienne	APC/TAP	enseignement		goûter	ATP	accueil	
TAP : Temps d'Activités Périscolaires APC : Activités Pédagogiques Complémentaires ATP : Aide au Travail Personnel										

### 2. Sur l'ensemble du territoire :

Le territoire est découpé en 2 sites : l'école élémentaire et l'école maternelle. La direction des activités est assurée par le coordonnateur des activités périscolaires.

## E. Des accueils habilités

Les Temps d'Activités Périscolaires seront déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Les TAP sont déclarés en ALSH sur les 36 semaines du calendrier scolaire, les lundis mardis mercredis jeudis vendredis de 7h00 à 8h45, les lundis mardis jeudis et vendredis de 15h30 à 19h00, les lundis mardis jeudis vendredis sur un créneau d'une demi heure entre 12h et 13h30, et les mercredis de 13h00 à 18h00 soit un total d'accueil de 29h45 par semaine. Un accueil des enfants dès le lundi précédent la rentrée scolaire sera mis en œuvre afin de proposer des activités de remise à niveau le matin et des activités ludiques l'après-midi. Cette mesure permettra d'identifier à moyen terme l'opportunité de translater sur 37 semaines le temps scolaire.

#### Les prises en charge de l'enfant

##### ➤ L'accueil du matin

Les activités du matin sont plutôt calmes et permettent à l'enfant de se mettre en route à son rythme.

➤ **La pause du midi** avec une heure consacrée à la restauration des enfants et une demi-heure à une heure et demie dédiée aux activités. Ce temps de pause revisité permettra un plus grand confort sur les temps de restauration et une offre périscolaire enrichie en proposant aux enfants des activités d'éveil et de détente favorisant le retour aux apprentissages. Elle prendra en compte le besoin de retour au calme avant la reprise de l'école l'après-midi.

##### ➤ L'accueil du soir

La 1ère demi-heure est un temps de détente consacré au goûter et à la répartition dans les ateliers. Les enfants sont ensuite confiés aux animateurs pour le démarrage des ateliers ou de l'aide au travail personnel. La durée des activités est comprise entre 1h et 2h. L'accueil après l'atelier est garanti jusqu'à 19h00 pour les familles qui en ont besoin.

##### ➤ Le mercredi midi

Les parents dont les enfants ne fréquentent pas l'accueil de loisir le mercredi après midi peuvent venir les chercher à 12h00.

Les enfants fréquentant l'accueil de loisir sont pris en charge par les animateurs dès la sortie de l'école. Le centre de loisirs fermera à 18h00.



## **IV. UN PARTENARIAT AVEC LES EQUIPES D'ENSEIGNANTS :**

- L'objectif est de créer du lien entre les projets d'écoles et le projet des Temps d'Activités Périscolaires
- La volonté est de permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires. Les activités périscolaires devront donc être complémentaires des temps d'enseignements. Cela se retranscra concrètement par la possibilité d'intervertir des temps scolaires et périscolaires afin de permettre la réalisation d'activités spécifiques.
- Cela va nécessiter un partage de renseignements sur les règles mises en place, les fiches de renseignements des enfants, ...
- Partage de certains espaces de vie.

Mais aussi d'autres partenariats :

Croq'livres : qui gère la médiathèque et qui est habilitée par les services de l'éducation nationale. Les enfants accèderont notamment aux racontes tapis, kamishibai, etc.

L'atelier du resonnais (atelier informatique) : véritable support des NTIC (et aussi des TICE), dont l'animateur interviendra également dans le cadre des TAP.

Le CDDF : le Conseil des Droits et des Devoirs des Familles introduit par la loi de 2007 a pour ambition d'intervenir rapidement dans les situations délicates dans un cadre établi et réglementaire.

## **V. LE PRINCIPE DU PARCOURS DE DECOUVERTE :**

- Un parcours de découverte dure 6 à 7 semaines (période entre 2 vacances scolaires) ; il pourra aussi durer 14 semaines, soit sur 2 périodes.
- Il est attribué un parcours de découverte pour chaque groupe et par période.
- Les séances d'activités sont au nombre de 4 par semaine pour tous les enfants.
- Le nombre de séances est donc de 144.
- Les séances durent 50 minutes pour les cycles 1 et environ 1 heure pour les cycles 2 et 3.
- Des malles pédagogiques contiendront tout le matériel nécessaire au vécu des différents parcours.

## **VI. ORGANISATION DE CHAQUE PARCOURS :**

Dans l'idéal, les contenus des parcours seront répartis de la manière présentée ci-dessous. Toutefois, il faudra composer avec les expériences et les savoir-faire de chacun. Certains parcours pourront avoir des orientations particulières. Par exemple, les arts plastiques, ou encore les médias pourront être développés davantage dans un parcours. Toutefois, l'ensemble des situations pédagogiques devront être pratiquées.

## **VII. UN ESPACE**

- Un espace détente pourra être mis en place sur le site des cycles 1.
- Il permettra aux enfants de ne pas participer obligatoirement à leur parcours de manière exceptionnelle.
- Il sera aménagé de manière à permettre des activités calmes, en autonomie, sous la surveillance d'un adulte (en train de mener son activité à proximité).
- Types de matériel mis à disposition pour cet espace détente :
  - o Jeux de construction
  - o Livres
  - o Puzzle

## **VIII. LE CARNET DE ROUTE DES PARCOURS :**

- Chaque enfant aura un carnet de route qui attestera des parcours vécus.
- Dans ces carnets, se trouvera la fiche d'inscription des enfants aux Temps d'Activités Périscolaires.
- Ce carnet servira aussi de lien avec les familles qui pourront suivre ce que leur enfant vit sur les Temps d'Activités Périscolaires. Il pourra aussi être un indicateur pour les enseignants.



*Exemple* : Manon participe au parcours « Les 4 saisons » à la 1<sup>ère</sup> période. Son carnet de route est pour l'instant vide. L'animateur lui remet la fiche « les 4 saisons » qui vient s'insérer dans son carnet. Cette fiche contient des informations sur les activités liées au parcours.

## **IX. LES THEMATIQUES DES PARCOURS :**

- Formes et Couleurs
- Les animaux
- Le sens en éveil
- Les 4 saisons
- Fais ton journal
- A la découverte du monde
- Les mains vertes, éducation à l'environnement (multi parcours)
- Les saisons au moyen âge
- Le petit citoyen, ou comment vivre ensemble

## **X. LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :**

- L'encadrement des activités s'effectuera selon les normes imposées par la DDCSPP pour l'encadrement des enfants en Accueil Périscolaire Habilité, soit :
  - o 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
  - o 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans
  - o Minimum 50 % des animateurs diplômés BAFA ou équivalent
  - o Maximum 25% des animateurs en cours de formation
  - o Maximum 25% d'animateurs non diplômés
- L'animateur est en responsabilité du groupe d'enfant qu'il a à sa charge.
- Un intervenant associatif est considéré comme un animateur.
- Tout intervenant extérieur est considéré comme animateur.
- Les personnels municipaux (ATSEM, Personnel de surveillance, ...) sont des animateurs.
- Seul les intervenants bénévoles qui interviendront pour des témoignages ne seront pas en responsabilité totale du groupe et seront épaulés par un animateur.
- Les animateurs, les bénévoles qui interviennent sur les Temps d'Activités Périscolaire sont sélectionnés par l'organisateur et interviennent dans le cadre d'un projet bien défini.

Voici le rôle du coordonateur :

- o Faire le lien entre les différents intervenants et les groupes d'enfants inscrits.
- o Faire le lien entre les enfants et les animateurs.
- o Gérer les inscriptions des enfants sur les parcours de TAP.
- o Gérer la constitution des groupes d'enfants en début de TAP.
- o Vérifier le bon déroulement des activités.
- o Aider si besoin.
- o Remplacer un animateur absent si besoin.

## **XI. ROLE ET ATTITUDE DE L'ANIMATEUR :**

- L'animateur s'attachera à respecter les 6 missions générales imposées par la réglementation BAFA :
  - o Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.
  - o Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
  - o Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective.
  - o Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs éducatifs.
  - o Encadrer et animer.
  - o Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.
- Plus précisément, en ce qui concerne les activités, l'animateur se réfèrera à la fiche ci-dessous qui est extraite du « Livret de l'animateur » édité par la Fédération Nationale des Francas. Cette fiche est nommée : « L'animateur, meneur d'activités »



## **XII. DEROULEMENT TYPE D'UNE SEANCE DE « TAP » :**

- J'ai préparé en avance l'activité que je vais faire pratiquer aux enfants
- J'arrive 10 minutes avant pour préparer la salle, préparer mon matériel.
- Je prends la liste des enfants inscrits
- A l'heure du TAP :
  - o en fin d'après-midi : je récupère le groupe d'enfants inscrits à la sortie de la classe.
- Je me déplace en sécurité (2 par 2, en file indienne, en marchant à droite) jusqu'au lieu de mon activité.
- Je fais l'appel.
- J'anime mon activité.
- Avant la fin, je fais ranger le matériel aux enfants (je replacerai ce matériel dans son endroit initial).
- A la fin du TAP :
  - o J'amène les enfants dans la cour de l'école. Les enfants inscrits à la garderie sont pris en charge par le personnel municipal. Les enfants dont les parents sont présents s'en vont. Je fais appel au personnel municipal pour identifier les familles des enfants concernés si besoin.
- Je respecte les horaires impérativement.
- Si besoin :
  - o Une pharmacie est à disposition dans chaque école : repérer le lieu en début d'année scolaire.
  - o Des fiches de renseignements sur les enfants sont disponibles dans chaque école : repérer le lieu de début d'année scolaire.
- En cas de problème :
  - o J'appelle le coordonateur

## **XIII. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :**

Un règlement intérieur décline toutes les conditions d'inscriptions. Ce règlement est communiqué aux familles par le biais du carnet de route.





## L'animateur, meneur d'activités :

Les animations ne fonctionnent bien que si elles ont été réellement imaginées, pensées et conçues en fonction des envies, des besoins et des capacités des enfants et des adolescents.

### Avant l'activité :

- Rechercher quel est l'intérêt éducatif.
- Prévoir un déroulement pour atteindre un résultat.
- Se rappeler qu'une activité a et doit avoir, un caractère d'éveil. Elle doit stimuler la créativité individuelle et collective dans l'aventure, l'initiative, la découverte et la réalisation concrète.
- Ne jamais oublier le côté loisir, plaisir, jeu.

Une activité se prépare en référence à l'âge de l'enfant pour ce qui concerne :

- Sa motivation
- Son déroulement
- Son rythme, ses étapes
- La fin de l'activité
- Le rangement

Charge de l'animateur avant :

- Préparation de l'activité
- Prévisions matérielles
- Préparation du lieu et des locaux (bonne connaissance préalable)
- Organisation de l'espace
- Prise en considération de toutes les mesures nécessaires
- Répartition des tâches (qui fait quoi), définition des rôles de chacun dans l'activité
- Choix des responsables de la coordination, avec rappel de ce que cela implique

### Pendant l'activité

Mobiliser le plus grand nombre d'enfants, dès le début de l'activité, en provoquant l'intérêt, l'envie plutôt que la contrainte, en éveillant :

- La curiosité
- Le goût de l'aventure
- Le goût d'entreprendre
- Le plaisir de jouer
- L'imagination ...

Le sérieux mis dans le jeu et l'activité, la façon dont l'animateur joue lui-même, sont les meilleures garanties pour que l'enfant y trouve du plaisir : c'est la motivation de départ. S'assurer ensuite que tout le monde a bien compris ce qui va être fait, les règles, le but immédiat de l'activité.

Pendant le déroulement, chaque animateur doit participer tout en :

- Observant ce qui se passe
- Écoutant les enfants
- Proposant, faisant avec eux
- Soutenant la motivation
- Étant attentif aux relations entre enfants
- Étant vigilant aux conditions de sécurité
- Conseillant techniquement
- Aidant à la réussite
- Valorisant
- Discutant dans une perspective de concertation et d'évolution
- Prenant en compte les aspects matériels



A la fin de l'activité, l'animateur sera vigilant sur :

- Le rythme : on n'arrête pas brutalement
- L'intensité, le retour au calme, la récupération
- Les problèmes de matériel, de locaux, des vêtements et de l'état physique des enfants
- L'avis émis par les enfants sur ce qu'ils viennent de vivre.

#### **Après l'activité**

- Vérifier que le matériel et les locaux sont en état pour de nouvelles activités
- Faire un point de situation rapide avec les enfants, puis avec les animateurs
- Utiliser ces éléments dans le bilan de la journée et pour les préparations futures

Quelques conseils pour la conduite d'activités

- Etre en situation physique d'être vu par tous et de voir tout le monde (surtout pas au milieu des enfants)
- Utiliser correctement l'espace pour disposer les participants
- Faire démarrer le jeu, l'activité, le plus rapidement possible
- Prévoir la répartition en équipe (équité)
- Montrer soit même ce qu'il faut faire tout en expliquant
- S'assurer que tout le monde a compris (« un coup pour du beurre »)
- On peut donner les règles au fur et à mesure du déroulement si l'on estime que c'est plus judicieux
- Rester attentif quant à la complexité des règles en fonction de l'âge des enfants

## **XIV. LA PREPARATION ET L'EVALUATION-BILAN :**

- Des temps de préparation seront organisés.
- Les animateurs pourront ainsi participer à l'élaboration du projet et s'organiser dans la menée de leurs activités
- Des temps d'évaluations seront mis en place afin de mesurer l'écart entre le projet et la réalité, entre les objectifs visés et les objectifs atteints.

Les critères d'évaluation :

#### **Indicateurs quantitatifs**

Nombre d'inscrits,  
Nombre de participants,  
Nombre d'animateurs, statuts...

**Indicateurs qualitatifs** sur les objectifs visés et actions menées

Objectifs : cohérence, mise en application, réajustements...

Encadrement : sentiment et ressenti des équipes...

Organisation : horaires, locaux, inscriptions, intervenants...

Communication : enseignants, parents, enfants, équipes pédagogiques...

Avis : enseignants, parents, enfants, équipes pédagogiques...

Implication des enfants : fréquentation, participation, ressenti...

**Indicateurs de moyens** humains, matériels, financiers

Eléments prévues dans le bilan, l'évaluation du projet :

#### **Périodicité**

Réunions d'évaluation tout au long de l'année scolaire, soit avant les vacances de la Toussaint puis en février et mai 2016.



### **Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant**

Le PEDT sera signé pour trois ans, il sera revu à l'issue de cette période en tenant compte des éléments recueillis lors des différentes réunions de bilan.

## **XV. LA FORMATION DU PERSONNEL :**

La rapidité de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et les contraintes inhérentes à leurs organisations ne nous permettent pas de garantir un parfait respect des exigences règlementaires imposées par la DDCSPP. La plus grande difficulté concerne le respect du nombre de personnel formé par site scolaire.

Pour pallier à cette difficulté, nous allons proposer une formation BAFA de proximité aux personnels qui interviennent sur les différents accueils.

Une formation continue sera proposée aux animateurs sur des thématiques définies en fonction des besoins identifiés par l'équipe dirigeante et exprimés par le personnel.

Une formation aux premiers secours est également envisagée.

## **XVI. EXEMPLES DE PARCOURS :**

**Voir fiches ci-après en annexe.**

### **Liste des annexes :**

**Annexe 1 : 3 exemples de parcours**

**Annexe 2 : planning des temps**

**Annexe 3 : cartes de comparaison des taux de retard avec les multi-niveaux**



## ANNEXE 1

### PARCOURS LES PETITS CITOYENS, OU COMMENT VIVRE ENSEMBLE

**PUBLIC :** cycles 2 et 3

**OBJECTIFS :**

- Développer un ensemble de compétences pour apprendre à vivre ensemble au quotidien, notamment en mettant en place un projet de solidarité.

**CONTENUS :**

Ce parcours est un parcours de 6 séances.

**DESCRIPTION SUCCINCTE DES SEANCES :**

Arts et Expressions :

Faire en sorte que les enfants du groupe deviennent ambassadeurs d'un projet dans l'accueil périscolaire autour de la solidarité. Toutes les séances porteront sur l'acquisition d'habiletés sociales à travers des activités de solidarité, de coopération, de respect des différences, d'affirmation de soi...

Exemples :

\* Fédérer le groupe à travers des jeux coopératifs, permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe, de se sentir à l'aise.

\* Définir un cadre de « bien être » avec les enfants : pour se sentir bien je dois :

laisser chacun s'exprimer librement pouvoir m'exprimer sans crainte, donner son avis même s'il est minoritaire, accepter les autres, ne pas être violent et favoriser le dialogue, m'investir dans l'action,...

\* Évoquer l'idée de mise en place d'un projet de solidarité (collecte de bouchons, de denrées, ...) selon les valeurs que souhaitent défendre les enfants (établir des objectifs).

\* Définir les étapes du projet avec les enfants

\* Communication :

conception d'affiches pour informer les parents, les enfants, préparation de réunions d'information par les enfants

**LIEU :**

Une salle de l'accueil de loisirs et/ou l'extérieur en fonction des jeux choisis

**CONDITION POUR LA MISE EN ŒUVRE :**

Un agent communal présent toute la séance durant l'intervention



**PUBLIC :** Maternels

**OBJECTIFS :**

- Permettre aux enfants de jouer avec diverses formes géométriques
- Permettre aux enfants de jouer avec les couleurs
- Permettre aux enfants de s'exprimer, jouer, fabriquer, présenter.

**CONTENUS :**

Ce parcours est un parcours maternel, de 14 séances (2 périodes).

**JE PRATIQUE UNE ACTIVITE**

Arts et Expressions :

1. La palette de couleurs
2. Je fabrique mon domino des couleurs
3. Mosaïque

Activités physiques, sportives et de pleine nature :

1. Parcours de motricité : suivre un parcours en passant dans les anneaux d'une couleur définie, marcher uniquement sur les éléments de cette couleur, de cette forme, ...
2. Jeu de relais : associer des formes, comme des poupées russes, en amenant un élément à chaque passage de relais.
3. La nature en couleur : découvrir des morceaux de photos d'éléments naturels (fruits, légumes, insectes, ...) qui ont une couleur bien identifiée. Les enfants doivent reconnaître l'élément et nommer la couleur. Ils pourront aussi retrouver quels autres éléments naturels ont cette couleur.

Sciences et Médias

1. Fabrication d'arc en ciel
2. J'invente mes couleurs
3. Pâte à modeler : je crée ma pâte à modeler et je fais des formes

**JE RENCONTRE, JE M'INFORME**

Rencontre :

Rencontre avec un peintre

Exposition :

Découverte de tableaux du peintre rencontré

**JE JOUE**

- Le loto des formes et des couleurs
- Formes à encastrer
- Puzzle des formes
- Formes à l'aveugle
- Formes et couleurs dans mon quotidien : paysages, fruits, légumes, objets
- Jeux de tris

**JE DONNE MON AVIS**

Concertation :

Je me souviens des activités (images symboliques) et je place mes préférées sur le tableau. Qu'ai-je retenu ? Citons des formes, des couleurs ...

Débat :

Discussion autour d'un livre



## PARCOURS LES ANIMAUX

**PUBLIC :** Maternels

### **OBJECTIFS :**

- Permettre aux enfants de découvrir différentes sortes d'animaux
- Permettre aux enfants de s'exprimer, jouer, fabriquer, présenter.

### **CONTENUS :**

Ce parcours est un parcours maternel, de 7 séances.

#### JE PRATIQUE UNE ACTIVITE

Arts et Expressions :

1. L'éléphant Elmer
2. Animaux en pâte à sel
3. Mon masque d'animaux
4. Le mime des animaux

Activités physiques, sportives et de pleine nature :

1. Minuit dans la bergerie
2. Ecureuil en cage
3. Jeu de la mouche

Sciences et Médias

1. Je m'enregistre en imitant les animaux
2. Je reconnais le bruit des animaux

#### JE RENCONTRE, JE M'INFORME

Rencontre :

Je rencontre un chasseur qui m'explique son activité

Je m'informe :

Diaporama photo d'animaux : je nomme et j'imité

#### JE JOUE

- La pyramide d'animaux
- Cocotaki
- Puzzle d'animaux
- Mosquito

#### JE DONNE MON AVIS

Concertation :

Je me souviens des activités (images symboliques) et je place mes préférées sur le tableau. Qu'ai-je retenu ? Citons les animaux que j'ai découverts ...

Débat :

Discussion autour d'un livre



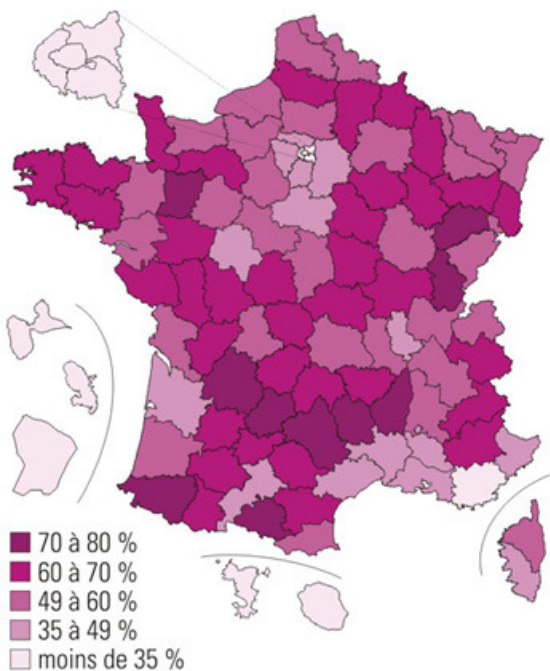
## ANNEXE 2

### Organisation des temps

	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	TAP/APC	MATERNELLE		ELEMENTAIRE					
	7h	8h45		11h55	13h30	15h25	16h25	19h			
LUNDI	190	115	60								
MARDI	190	125	50								
MERCREDI	190						18h				
JEUDI	190	125	50								
VENDREDI	190	125	50								
		950			490	210	3,5		1440 minutes	soit	24 heures hebdomadaires
	7h	8h45		12h	13h30	14h30	16h30	19h			
LUNDI	195	60	120								
MARDI	195	65	115								
MERCREDI	195						18h				
JEUDI	195	65	115								
VENDREDI	195	65	115								
		975			255	4,25	465		1440 minutes	soit	24 heures hebdomadaires

## ANNEXE 3

### Part des classes multi niveaux par département à la rentrée 2014



### Taux de retard et revenu médian par académie

